



**L'avocat et enseignant en criminologie à l'université d'État d'Haiti, Jaccéus Josphe a plaidé, dans son dernier ouvrage en date « Le procès de Duvalier... pour crimes contre l'humanité », pour le jugement et la condamnation de l'ancien dictateur haïtien Jean Claude Duvalier.**

Dans son ouvrage de 460 pages, Jaccéus Joseph entend faire un plaidoyer pour les cadres légaux sur lesquels la justice haïtienne doit pencher pour « juger et condamner » l'ex-président à vie (autoproclamé), Jean Claude Duvalier.

« Au regard des instruments internationaux, dont le statut de Nuremberg, il n'y a pas de prescription pour crimes contre l'humanité. D'ailleurs, Haïti est signataire de ce statut qui régit des principes de droit international pénal », a fait savoir Me. Joseph, dans une interview à HPN.

L'avocat, spécialiste en droit international pénal, basé sur ces principes, a déclaré : « si on ne juge et ne condamne pas Jean Claude Duvalier c'est parce qu'il n'y a pas de volonté mais pas parce ce qu'il n'y a pas de provisions légales ».

Jaccéus Joseph a déploré par ailleurs que des avocats qui, dit-il, n'ont aucune connaissance en 'droit international pénal' clament haut et fort l'innocence de l'ancien dictateur.

« Je suis prêt à confronter les idées, dans des débats, avec ceux qui pensent qu'il y a prescription pour Duvalier pour justifier les arguments que j'ai avancé dans mon livre », a avancé Me Joseph.

Le livre : "Le procès de Duvalier... pour crimes contre l'humanité", dont la vente signature est fixé pour ce 7 février, date historique marquant les 26 ans de la chute du pouvoir de Jean Claude Duvalier, est un document à la fois instructif et éducatif posant la problématique du jugement de Duvalier.

Sylvestre Fils Dorcilus

sylvestref.d@hpnhaiti.com

Twitter : @hpnhaiti / @sfdorcilus